



## BREF RESUME SUR LA MARIANNE MACONNIQUE DE TOULOUSE

---

La seconde République est proclamée à Paris le 24 février 1848 et annoncée à Toulouse du balcon du Capitole, par le frère Henri Joly Commissaire du Gouvernement provisoire, le 28 février.

Le 5 mars est décidé le suffrage universel masculin et le même jour se réunit pour la première fois la commission présidée par le frère Schoelcher, choisi par le frère Arago pour résoudre la question de l'abolition de l'esclavage. Cette commission est composée exclusivement de francs-maçons, ils sont sept : il y a François-Auguste Perrinon, officier d'artillerie de marine, polytechnicien martiniquais qui sera nommé ensuite Commissaire général en Martinique chargé de l'application de l'abolition de l'esclavage, initié à la loge « L'Union » à St Pierre, fils d'une esclave et d'un commerçant. Henri-Joseph Mestro, haut fonctionnaire qui sera chargé de la Direction des colonies. Adolphe Gatine, avocat parisien initié à la même loge que Perrinon, sera nommé Commissaire général en Guadeloupe avec la même mission que Perrinon. Charles Gaumont, ouvrier horloger, ami et membre de la loge de Schoelcher, son secrétaire, il est le rédacteur en 1844 de la pétition des ouvriers de Paris contre l'esclavage (9000 signatures). Henri Wallon, historien professeur à la Sorbonne, intellectuel abolitionniste proche des socialistes utopistes. Louis Percin, avocat martiniquais, Wallon et Percin servent de secrétaires.

Ils décident que près de 250.000 esclaves (248.500), essentiellement en Martinique, Guadeloupe, La Réunion et le Sénégal, seront émancipés. La question de l'indemnisation des esclaves, de la distribution gratuite de terres appartenant aux colons, du droit de vote et d'éligibilité des anciens esclaves, faisant l'objet de discussions et d'avis divergents, ces points devront être approfondis et rediscutés. Le télégraphe fraîchement installé à Toulouse transmet ces informations trois heures plus tard.

Le lendemain 6 mars, une commission de 5 frères de la loge « La Française St Joseph des Arts » visite les quatre autres loges de Toulouse et leur propose « d'installer les attributs de la République dans la salle des pas perdus » (les parvis). Ces attributs sont une statue dénommée « Statue de la Liberté » et deux drapeaux tricolores. Vers le 10 mars le plus grand sculpteur toulousain du siècle, le frère Bernard Griffoul Dorval ( à ce jour le nom de l'auteur reste à vérifier ) entreprend la sculpture, 5 semaines plus tard elle est finie. La sixième loge « La Sagesse » est tenue à l'écart car elle est royaliste et en procès avec les cinq autres, elle sera dissoute.

La statue est inaugurée dans les locaux maçonniques 13 rue du Loup, devenue rue Traversière St Georges, aujourd'hui disparue dans le nouveau quartier St Georges. Elle est célébrée lors d'un banquet qui réunit 350 francs-maçons toulousains des 5 loges de la ville. C'est Henri Joly, Commissaire de la République provisoire pour plusieurs départements, qui doit présider cette soirée le 17 avril 1848 ( 10 jours avant le décret d'abolition ). Le F. : Joly étant absent ce soir-là, est remplacé par son secrétaire. La statue sera payée à son auteur un an plus tard 25 francs soit 5 francs par loge. Cela représente environ 100 euros actuels, c'est à dire le prix de revient des matériaux. Très loin des tarifs pratiqués par cet artiste : 33.000 francs pour la statue de Pierre-Paul Riquet, fondateur du Canal du Midi, à Toulouse, située sur les allées Jean Jaurès.

La statue en plâtre, peinte couleur bronze représente une femme noire portant le bonnet phrygien : une esclave affranchie, son front est encadré d'épis de blé. L'original de cette « statue de la

Liberté » qui se trouve au Musée de la Résistance et de la Déportation à Toulouse, mesure 1m20 et pèse 98 kg., elle comprend une structure en bois et des éléments métalliques, le buste est creux ainsi que le socle. Ce socle est sculpté en bas-reliefs, en façade le Temple de Salomon avec l'arche d'alliance, encadrée d'une branche de laurier et d'un d'olivier. Sur le côté gauche du socle figure un éléphant d'Asie (Orient). C'est un symbole du grade de Compagnon, l'éléphant étant le seul animal à se servir de ses défenses comme levier, outil du grade. Elle porte une large ceinture en métal repoussé articulée de trois gonds, avec en façade une gorgone et sur le côté droit une pyramide sacrificielle pré-colombienne (Maya, le temple de Kukulcan). Cette ceinture tient un grand drapé qui retombe sur la gauche. Ses épaules sont recouvertes d'une peau de lion dont la tête est posée sur l'épaule gauche. Les pattes étaient pendantes et renforcées par une structure en fer apparente, une patte a été brisée. Le lion évoque le premier travail d'Hercule : le lion de Némée dont elle s'est revêtue, la rendant invincible. La statue n'a pas d'yeux de même que le lion, faisant référence à l'Antiquité, à la Grèce archaïque ( 8<sup>e</sup> siècle avant J.C. ). Les divinités étaient représentées sans yeux à l'époque de l'architecte-sculpteur Dédale car Dieux et Déesses n'ont pas besoin d'yeux pour nous voir, seuls les humains en ont besoin. C'est 3 siècles plus tard que les Dieux seront représentés avec des yeux : aurige de Delphes, Parthénon de Phidias. L'effet produit est saisissant, outre son côté impressionnant, le visiteur a l'impression d'être suivi du regard.

Le sculpteur Griffoul Dorval était un partisan du socialiste utopiste Charles Fourier, qui dès 1828 définit les conditions de l'accompagnement de l'abolition de l'esclavage : indemnisation, terres gratuites, droit de vote et éligibilité. Au final seuls les maîtres seront indemnisés. Pour Fourier l'abolition n'est qu'un point de départ. La statue peut ainsi se lire : de l'utopie ( Temple de Salomon ), on passe par l'éléphant ( le levier ) à sa concrétisation : le personnage ( l'abolition de l'esclavage ). Mais aussi le chemin inverse qui de la concrétisation, en passant par l'action du levier nous mène à l'utopie. C'est donc une action permanente qui doit être menée dans la cité.

La statue semble avoir été reprise et légèrement modifiée en 1886 par un sculpteur toulousain franc-maçon : Jean Sul-Abadie, qui a apposé son nom et la date sur le côté droit du socle, il semble qu'il ait ajouté au moins la ceinture avec la petite pyramide. Il est l'auteur d'une autre Marianne qui figure dans le temple de Toulouse et de nombreuses mairies. Il a réalisé le fronton arrière droit sur la mairie du Capitole de Toulouse : Marianne tendant la main à une allégorie qui figure la ville de Toulouse.

Pendant la seconde guerre mondiale, les loges ayant déménagé en 1864 au 5 rue de l'Orient, les locaux ont reçu plusieurs fois la visite d'organismes pétainistes puis de la Milice, le bâtiment fut pillé et sévèrement dégradé. Trois visites ont eu lieu en 1940 et 1941, date à laquelle elle disparaît des inventaires dressés par le C.I.E. (Comité d'Investigation et d'Enquêtes). En septembre 1940, janvier 1941 et mars 1941, elle figure dans les inventaires qui mentionnent que des photos ont été prises, introuvables à ce jour.

C'est probablement lors de cette dernière visite qu'elle reçoit pense-t-on une balle de pistolet dans la poitrine et elle chute au sol, elle est dégradée et reçoit des coups, ceci occasionne la perte d'une patte du lion et une fissure dans l'épaule gauche. Des francs-maçons prévenus par le gardien des locaux qui n'a pas encore été expulsé, récupèrent la statue et vont l'enterrer dans un jardin du quartier proche : le faubourg Bonnefoy. Il s'agit du terrain dénommé Maury, du nom d'un riche mécène toulousain décédé en 1892 qui avait fait fortune en Californie lors de la ruée vers l'or en 1850 et était devenu le plus gros commerçant de San Francisco avant de tout vendre et rentrer à Toulouse. A sa mort, sa maison immense et son parc sont donnés à la ville qui en a fait une Mairie annexe, une école maternelle, une bibliothèque et un théâtre, le parc est devenu jardin public. La statue sera déterrée à la Libération puis donnée au Musée de la Résistance à une date inconnue, elle a été enregistrée en 1977. Le nom du chef du commando du C.I.E. figure dans une lettre de dénonciation anonyme rédigée à la Libération, classée dans un dossier accessible seulement sur autorisation, nous ne pouvons donc pas en faire état.

Daniel Chartagnac.